

Gouvernement du Québec

Décret 725-2020, 8 juillet 2020

CONCERNANT la nomination de madame Isabelle Mignault comme sous-ministre adjointe au ministère des Transports

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Isabelle Mignault, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère des Transports, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 31 août 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées continuent de s'appliquer à madame Isabelle Mignault comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

72907

Gouvernement du Québec

Décret 726-2020, 8 juillet 2020

CONCERNANT la nomination de monsieur Pierre Julien comme président-directeur général du Centre d'acquisitions gouvernementales

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 1 de la Loi sur le Centre d'acquisitions gouvernementales édicté par l'article 1 de la Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec (2020, chapitre 2) institue le Centre d'acquisitions gouvernementales;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 19 de Loi sur le Centre d'acquisitions gouvernementales prévoit notamment que les affaires du Centre sont administrées par un président-directeur général nommé par le gouvernement parmi les personnes qui ont été déclarées aptes à exercer cette charge par un comité de sélection;

ATTENDU QUE le cinquième alinéa de l'article 19 de cette loi prévoit que le gouvernement détermine la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du président-directeur général;

ATTENDU QUE le sixième alinéa de l'article 19 de cette loi prévoit notamment que la durée du mandat du président-directeur général est d'au plus cinq ans;

ATTENDU QUE conformément au premier alinéa de l'article 19 de cette loi, la secrétaire générale associée responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif a formé un comité de sélection pour examiner notamment la candidature de monsieur Pierre Julien;

ATTENDU QUE conformément au troisième alinéa de l'article 19 de cette loi, le comité a transmis son rapport à la présidente du Conseil du trésor;

ATTENDU QUE monsieur Pierre Julien a été déclaré apte à être nommé président-directeur général du Centre d'acquisitions gouvernementales suivant la procédure de sélection établie;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor :

QUE monsieur Pierre Julien, directeur général, SigmaSanté, soit nommé président-directeur général du Centre d'acquisitions gouvernementales pour un mandat de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2020, aux conditions annexées.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

Conditions de travail de monsieur Pierre Julien comme président-directeur général du Centre d'acquisitions gouvernementales

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de la nomination faite en vertu de la Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec (2020, chapitre 2)

I. OBJET

Le gouvernement du Québec nomme monsieur Pierre Julien, qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, comme président-directeur général du Centre d'acquisitions gouvernementales, ci-après appeler le Centre.

À titre de président-directeur général, monsieur Julien est chargé de l'administration des affaires du Centre dans le cadre des lois et des règlements ainsi que des règles et des politiques adoptées par le Centre pour la conduite de ses affaires.